



National Association
of Federal Retirees

Association nationale
des retraités fédéraux

Mémoire écrit pour les consultations prébudgétaires en vue du budget 2019

Recommandations

- **Recommandation n° 1 :** Que le gouvernement fédéral dirige la mise en œuvre d'une stratégie nationale exhaustive pour les aînés en collaboration avec nos provinces et territoires sur [les déterminants sociaux de la santé](#), y compris l'accès à des logements abordables et appropriés, la sécurité du revenu de retraite et des services sociaux solides et durables. Cela doit comprendre des mesures visant à améliorer les soins à domicile et les soins communautaires axés sur les aînés, à mettre sur pied et à promouvoir les principes des collectivités-amies des aînés, à accroître le soutien aux aidants naturels et à lutter contre l'isolement et l'âgisme.
- **Recommandation n° 2 :** Que ce gouvernement aide les Canadiens à améliorer la sécurité de la retraite, à respecter les promesses faites aux retraités lorsque les régimes de retraite sont modifiés et à continuer d'améliorer le RPC et la SV. Un premier pas dans cette direction est le retrait immédiat du projet de loi C-27.
- **Recommandation n° 3 :** Que le gouvernement fédéral donne suite à l'engagement pris dans le budget de 2018 de tenir des consultations sur la sécurité de la retraite, afin de s'assurer que nos régimes d'épargne-retraite actuels sont efficaces et que les besoins des Canadiens en matière de sécurité de la retraite sont satisfaits. Tenir, d'ici le printemps 2019, des consultations publiques transparentes avec les organisations de retraités, les vétérans, les universitaires, les experts en politiques, les dirigeants de syndicats et d'entreprises, ainsi que d'autres intervenants, afin de déterminer la voie qu'empruntera le Canada sur la sécurité de la retraite.
- **Recommandation n° 4 :** Que le gouvernement veille à ce que les retraités et les employés soient adéquatement rémunérés, investissent les fonds appropriés et continuent de travailler avec les partenaires syndicaux et les retraités pour résoudre les problèmes du système de paye Phénix.

Discussion

L'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) est le plus important organisme national de défense et de représentation des membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ainsi que des juges nommés par le fédéral et à la retraite, de leurs conjoints et de leurs survivants.

Forte de 180 000 membres, dont plus de 60 000 vétérans et leurs familles, l'Association revendique des améliorations à la sécurité financière, à la santé et au bien-être de ses membres et des Canadiens depuis plus de 50 ans.

Dans ce mémoire, Retraités fédéraux traite de la sécurité de la retraite et des soins de santé pour les aînés, lesquels encourageront aussi la productivité, la croissance économique et la concurrentialité du Canada.

Les aînés canadiens sont en train de transformer notre définition des concepts de la retraite et du vieillissement. Ils vivent plus longtemps que jamais et en meilleure santé, sont plus nombreux que les jeunes depuis 2015. Le budget fédéral de 2019 est le moment idéal pour faire les investissements et définir les politiques publiques qui assureront que ce groupe dynamique, diversifié et grandissant continue d'être une force au service du bien pour les décennies à venir.

Une retraite assurée, des économies solides

Les retraités demeurent importants pour le mieux-être économique du pays et la sécurité du revenu de retraite est un avantage pour l'individu retraité, sa collectivité et le Canada. Les retraités continuent à faire des achats importants, dont des véhicules ou de nouvelles maisons; plusieurs font des voyages au pays, s'adonnent à d'autres activités de loisir et font du bénévolat ([en 2010, cela représentait plus d'un milliard d'heures de la part de bébé-boumeurs et d'adultes âgés](#)); ces activités sont toutes importantes pour l'économie canadienne.

La sécurité du revenu de retraite est essentielle et les régimes à prestations déterminées bien gérés et disciplinés constituent le meilleur moyen d'y parvenir : ils [assurent la sécurité de la retraite](#) et contribuent à la prospérité nationale. De plus, leurs prestations [réintègrent l'économie canadienne](#) sous forme de dépenses et de taxes de consommation, générant ainsi croissance commerciale et emplois. Les retraités qui disposent de régimes à prestations déterminées sont moins susceptibles de devoir compter sur l'aide du gouvernement, comme le Supplément de revenu garanti. De plus, une bonne sécurité du revenu de retraite entraîne un meilleur état de santé, ce qui réduit les demandes imposées au système de soins de santé.

Comme le mentionne le [mémoire prébudgétaire 2017 de l'Association nationale des retraités fédéraux](#), un revenu adéquat, assuré et prévisible — ou son absence — représente une question majeure pour les Canadiens, car cela exige qu'un grand nombre d'entre eux continuent à travailler jusqu'à un âge avancé, pour des raisons financières. Et les aînés de demain sont également à risque. Comme l'accès à des

pensions à prestations déterminées, de plus en plus de Canadiens n'ont à leur disposition que des véhicules comme des régimes à cotisations déterminées, des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et le Régime de pension du Canada ou le Régime des rentes du Québec comme source de revenus.

En avril 2017, le sondage national du [Canadian Public Pension Leadership Council](#) sur les pensions a démontré que les Canadiens de toutes les générations veulent avoir accès à un revenu de retraite sûr et prévisible offert par des régimes de retraite à prestations déterminées, et qu'ils sont prêts à payer pour cela. Les pensions à prestations déterminées continuent d'aider les entreprises à se livrer concurrence pour attirer et retenir les employés. La protection des prestations accumulées, par exemple en modifiant la législation pour s'assurer que les retraités ne connaissent pas le même sort que les retraités de Sears, devrait constituer une priorité.

Une étude réalisée en 2018 [par un groupe de chercheurs américains](#), à partir de données historiques provenant de diverses sources publiques couvrant la période des années 1977 à 2016, a révélé que les économies nationales, étatiques et locales profitent grandement de l'investissement dans les régimes de retraite du secteur public. C'est également vrai au Canada. Au-delà de la valeur que les régimes de retraite à prestations déterminées apportent aux particuliers et aux employeurs, ces régimes sont aussi d'importants investisseurs institutionnels dans l'économie canadienne. Les régimes de retraite canadiens investissent au Canada dans des actions, des biens immobiliers et des infrastructures comme les routes, les ponts, les chemins de fer, les aéroports, les services publics et les pipelines. Comme elles misent sur la croissance à long terme, les caisses de retraite occupent une position unique pour ce qui est d'investir dans des projets à long terme, y compris ceux qui sont envisagés dans le plan *Investir au Canada* et par la Banque de l'infrastructure du Canada.

Le projet de loi C-27 : Loi modifiant la Loi de 1985 sur les normes de prestations de pension continue de constituer un obstacle à la sécurité de la retraite et à ses avantages. Dans des [mémoires antérieurs présentés aux consultations prébudgétaires](#), nous avons souligné l'incidence négative à long terme de ce projet de loi sur les économies locales et nationales. Pour exprimer leur opposition au projet de loi C-27, nos membres ont écrit plus de 45 000 courriels, envoyé des dizaines de milliers de cartes postales et rencontré plus de 100 députés. Il est temps de se débarrasser de cette mesure législative.

Enfin, le gouvernement doit s'assurer que les systèmes et régimes de rémunération et de pension de la fonction publique, des Forces armées canadiennes et de la GRC respectent les obligations et les engagements que le gouvernement du Canada a pris envers les retraités et les employés du secteur public fédéral. Quarante-deux pour cent des membres de Retraités fédéraux sondés ont déclaré avoir subi des problèmes à cause de Phénix, allant d'une indemnité de départ non payée à des trop payés importants qui ont entraîné des problèmes d'impôt et de remboursement. Les retraités ne peuvent se permettre ces problèmes, et le gouvernement ne peut espérer attirer et maintenir en poste des personnes qualifiées et très performantes dans la fonction publique du Canada si les problèmes persistent. Les Canadiens — ceux qui servent au sein de la fonction publique et ceux qui sont servis par notre secteur public fédéral — méritent mieux.

Mettre en œuvre une stratégie nationale pour les aînés

Retraités fédéraux réclame depuis longtemps une stratégie nationale pour les aînés axée sur l'amélioration de la qualité de vie des aînés à toutes les étapes, grâce à l'accès à des logements abordables et appropriés, à des collectivités-amies des aînés et à des services adéquats en matière de soins à domicile et de soins de santé.

En 2019, avec la nomination d'une nouvelle ministre des Aînés, et conformément [aux recommandations du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées](#), nous prions instamment le gouvernement de diriger la mise en œuvre d'une Stratégie nationale sur les aînés.

En s'attaquant aux [déterminants sociaux de la santé](#), ce gouvernement peut fournir le plan directeur d'un continuum intégré de soins pour répondre aux besoins d'une population croissante de personnes âgées, pour soutenir une économie forte d'une génération à l'autre et pour combler les lacunes des politiques sociales du Canada qui ont fait obstacle à l'autonomie des aînés et à leur participation à des collectivités et à des économies dynamiques et saines.

[On estime que le vieillissement de la population entraînera 20 % des augmentations du système des soins de santé au cours de la prochaine décennie.](#) Le financement des ententes bilatérales sur la santé du Canada apportera des améliorations mais, sans financement supplémentaire de la part du Transfert canadien en matière de santé, les provinces et les territoires auront du mal à répondre aux besoins des aînés en matière de soins de santé. L'[Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes](#) estime que les coûts des soins de longue durée s'élèveront à 1,2 trillion de dollars à eux seuls au cours des 35 prochaines années. Pour élaborer des solutions permettant de relever ce défi, des efforts coordonnés, une réflexion innovatrice et un engagement intersectoriel impliquant les aînés et les aidants naturels seront nécessaires.

[Les Canadiens dépensent 33 milliards par an en soins directs et indirects aux parents âgés. Le Conférence Board du Canada estime que les soins aux aînés donnés à l'extérieur du système de soins de santé représentent une perte de productivité annuelle de 1,3 milliard de dollars.](#) Les femmes subissent les effets des lacunes des soins aux aînés de manière disproportionnée. Retraités fédéraux recommande que les contributions des aidants naturels soient reconnues et appuyées. Les initiatives visant à mieux faire connaître le crédit canadien pour aidants naturels et à le rendre remboursable constitueraient un pas en avant positif. De plus, l'accès aux ressources et l'amélioration des soins à domicile et des services de relève sont nécessaires partout au pays. Et l'accès à des soins et services de santé de qualité ne devrait pas dépendre du code postal. Il est essentiel de collaborer avec les provinces et les territoires pour élaborer des lignes directrices canadiennes sur les soins à domicile, afin d'améliorer les services aux aînés et aux aidants naturels.

L'indépendance des aînés dans leur foyer et dans leur communauté comporte plusieurs volets. La plupart des gens veulent vieillir chez eux, mais ont besoin d'aide pour ce faire. L'an dernier, nous avons présenté le [Programme pour l'autonomie des anciens combattants](#) du Canada [et le besoin de diffuser son approche](#)

[et les leçons apprises avec le reste du Canada](#), de même que l'importance d'investir dans des projets pilotes. Et, en 2018, nous avons été heureux de constater l'investissement apporté au Projet pilote sur les aînés en santé du Nouveau-Brunswick. Cette recherche permettra d'améliorer la qualité de vie des aînés. Les investissements continus dans des projets pilotes sont essentiels, et ces investissements devraient aussi mettre l'accent sur des moyens mesurables et réalisables de partager et d'étendre ces innovations et pratiques exemplaires au reste du Canada.

Des logements bien conçus, des quartiers accessibles et des services communautaires de qualité aident les aînés à demeurer autonomes et à garder un rapport avec leur communauté. Des programmes abordables pour les réparations domiciliaires, l'entretien des pelouses, le déneigement, le partage des repas et le transport sont nécessaires pour aider les aînés à vieillir sur place. Ces programmes représentent aussi des débouchés pour les entreprises canadiennes. Le fait d'aider les entreprises à orienter des activités, des produits et des services en fonction du groupe démographique des aînés nous aidera tous à récolter les fruits — financiers et d'un autre ordre — et à stimuler l'économie.

Les collectivités-amies des aînés contribuent à améliorer la santé des aînés, à réduire l'isolement, à favoriser la sécurité, la bonne santé, la participation et l'engagement économiques et sociaux continus. Retraités fédéraux recommande l'adoption d'un financement ciblé pour les [collectivités-amies des aînés \(CAA\)](#), afin de contribuer à promouvoir des communautés accueillantes à l'égard des aînés dans nos provinces et municipalités, ainsi que la mise en œuvre de normes de conception de [Universal Design](#) comme critère d'attribution de fonds pour les nouvelles infrastructures ou les rénovations d'infrastructures existantes. Il faut prendre des mesures pour promouvoir et augmenter le nombre de foyers accessibles et adaptables pour les aînés. De plus, comme le recommande le rapport du comité HUMA, les gouvernements fédéral/provinciaux et territoriaux devraient travailler ensemble pour appuyer un plus grand regroupement des logements et des services de santé et des services communautaires pour les aînés, afin d'améliorer l'accessibilité et leur participation communautaire.

Des ressources à l'intention des entreprises souhaitant offrir des services aux aînés, comme le guide produit à [London \(Ontario\)](#) et en [Colombie-Britannique, de même que](#) des programmes de protection du consommateur à l'intention des aînés faciliteront une plus grande participation économique et communautaire. Ces programmes devraient être financés et promus de façon à ce que les leçons apprises soient partagées à travers le pays. De plus, des mesures mesurables pour protéger les aînés contre l'exploitation financière doivent aussi être une priorité du gouvernement. Outre cela, le soutien continu et l'augmentation des programmes Nouveaux Horizons pour les aînés, mettant l'accent sur la lutte contre l'âgisme et l'isolement, amélioreront la qualité de vie, la participation économique et sociale des aînés.

Les soins de santé, le logement, l'interaction sociale et le revenu prévisible sont interreliés. Chacun de ces éléments a une incidence sur l'autre. Une stratégie nationale exhaustive pour les aînés regroupera les initiatives susmentionnées et d'autres initiatives. Par exemple, un régime national d'assurance-médicaments, afin de permettre aux aînés de prendre les médicaments dont ils ont besoin pour rester en santé, ainsi que des soins de santé de qualité et accessibles, y compris des soins palliatifs et des soins de fin de vie. Retraités fédéraux a participé à la consultation de Santé Canada et félicite le gouvernement d'avoir pris des mesures pour faire avancer un cadre national.

S'attaquer à ces questions de façon indépendante ne produira pas les résultats dont nous avons besoin dans l'ensemble du pays. Un financement dédié, l'établissement d'objectifs communs et de résultats tangibles dans le cadre d'une Stratégie nationale pour les aînés garantit que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les intervenants sont prêts à travailler ensemble pour répondre aux besoins changeants de la population vieillissante du Canada, afin que tous les Canadiens puissent vieillir dans la dignité.